

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025 - 01
Séance du vendredi 24 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 24 janvier à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Mme Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	13
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	04
		Absents :	02

Membres présents : BONIFACI Jean-François, BONY Sarah, , CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, MANENTI Grégory, MERMET Jacques, PANTALACCI BANCE Antoinette, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

Membres représentés : LUCIANI Jean-Emmanuel (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MAIORE Marie-Laure (Pouvoir à CHEYNET Patrick), PIRAS Maria-Antionietta (Pouvoir à Jeanne PISTORES RAMAZOTTI)

Membres absents : BALDOVINI Antony, CARLOTTI PERGOLA Marie-Ange

Date de la convocation : 20 janvier 2025

Date d'exécution : 27 janvier 2025

Date d'affichage : 30 janvier 2025

OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2024

En application de l'article L.2121- 15 du CGCT, le président soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2024 au cours de laquelle ont été examinées les questions ci-après :

Approbation du procès-verbal de la séance du 28 octobre 2024
Renouvellement DSP Assainissement Recours à une mission d'assistance
Classement de la parcelle E. 1554 dans le domaine public communal
Actualisation du règlement de fonctionnement de la crèche
Modification du règlement intérieur du conseil municipal
Utilisation des véhicules du service « Voirie »
Rénovation signalétique communale
Délibération budgétaire modificative N° 2024 – 01
Subvention à l'association des commerçants et artisans d'Aléria
ALSH A Ciuccia – Actualisation de la participation de la commune 2024
Dénomination de deux nouvelles voies
Réalisation d'une étude paysagère
Décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal
Questions diverses

* * *

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2024.

Délibération n° 2025 – 01 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2024

NOM & PRÉNOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE Maire Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI JEANNE 1 ^{ère} adjointe Pouvoir à	X				
LUCIANI DOMINIQUE 2 ^{ème} adjoint Pouvoir à	X				
TADDEI LAURENCE 3 ^{ème} adjoint Pouvoir à	X				
GIULY MARTIN 4 ^{ème} adjoint Pouvoir à	X				
RICCIARDI-SAEZ CELIA 5 ^{ème} adjointe Pouvoir à	X				
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale Pouvoir à Patrick CHEYNET	X				 Patrick CHEYNET
PIRAS MARIA-ANTONIETTA Conseillère municipale Pouvoir à J. RAMAZOTTI	X				 Jeanne RAMAZOTTI
BALDOVINI ANTONY Conseiller municipal Pouvoir à					
BONY SARAH Conseillère municipale Pouvoir à	X				
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal Pouvoir à	X				
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale Pouvoir à					
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à D. VENTURINI	X				 Dominique VENTURINI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à J.C. FRANCESCHI	X				 Jean-Claude FRANCESCHI
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BANCE ANTOINETTE Conseillère municipale Pouvoir à	X				
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à	X				

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,
Jean-Claude FRANCESCHI

